

CONSEILS DE SAISON PARU DANS L'AGRI DU 3 JUILLET 2009

SITUATION DANS LE VIGNOBLE ROMAND

Des précipitations localisées ont eu lieu dans l'ensemble du vignoble avec une intensité très variable. Globalement, le niveau des réserves hydriques restent faible à très faible selon les régions et types de sols. Le stade L (grappes fermées) est observé dans les zones précoces ou les cépages plus avancés comme le Pinot noir. Le reste du vignoble se trouve au stade K (petit pois) mais, selon les conditions météorologiques, la situation peut évoluer rapidement et, au moment de lire ces lignes, la fermeture des grappes pourrait être atteinte dans un grand nombre de parcelles.

Maladies fongiques : La situation est saine et peu de cas de maladies sont signalés. Toutefois, ces derniers jours, nous observons une augmentation de taches d'oïdium sur feuilles et sur grappes. Les températures actuelles sont favorables à ce champignon ; il est indispensable d'être vigilant et d'assurer une excellente protection contre celui-ci. Pour rappel, en cas d'oïdium déclaré, seul le soufre en poudrage est efficace et permet d'éradiquer la maladie.

Concernant le botrytis, les différentes stratégies ont été développées dans l'article du 26 juin et, en cas de besoin, nous vous laissons le soin de vous y référer.

Ravageurs : Pour les vers de la grappe, les premières captures des papillons de la deuxième génération ont débuté la semaine dernière. Dans les parties du vignoble qui ne se trouvent pas en confusion, une lutte insecticide est nécessaire. Les recommandations pour les interventions insecticides sont, pour Genève et les secteurs précoces en Valais, d'appliquer un produit à action ovicide dès le 1er juillet et jusqu'au 4 juillet. Dès la semaine suivante, on utilisera un larvicide. Pour les cantons de Vaud et de Neuchâtel, les ovicides sont applicables dès le 6 juillet alors que l'on attendra le 10 juillet pour les larvicides. Ces dates sont indicatives et vous pouvez vous référer aux bulletins phytosanitaires des cantons pour plus de détails.

Pour terminer, rappelons qu'il est souvent difficile de combiner le traitement contre les vers de la grappe avec un anti-botrytis. En effet, les périodes optimales d'application de ces produits ne coïncident généralement pas et l'efficacité d'un, voire des deux produits s'en trouvera réduite.

Bien que la volonté de rationaliser le travail soit légitime, un bon positionnement de chacun de ces produits est indispensable pour assurer une bonne protection.

Ce conseil de saison est rédigé par ProConseil et les stations et services viticoles romands.